Décision 19-DCC-172 du 06 septembre 2019

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Laboratoires Filorga Cosmétiques par le groupe Colgate Palmolive

Posted on: 26 novembre 2019 | Secteurs :

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Colgate-Palmolive
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Laboratoires Filorga Cosmétiques

Lire

le texte intégral de la décision
37.15 Ko

communiqué de presse / press release